

Écrire et témoigner la Shoah: la rafle du Vél' d'Hiv, un devoir de mémoire

Journée de Formation des enseignants d' Histoire et Littérature EsaBac
Milan, 30 novembre 2017

Elisabetta Gaiani, IISS A. Greppi – Monticello Brianza (LC)

Schéma de cette présentation

1. Enseigner la Shoah d'après les programmes nationaux français
 1. Le contexte
 2. Le texte
2. Étude de cas: la Rafle du Vél' d'Hiv
 1. L'accord avec les programmes nationaux français
 2. Un tournant dans l'histoire de la Shoah
 3. Les repères chronologiques
 4. La rafle du Vél' d'Hiv: du passé au présent
3. L'écriture après la Shoah
 1. T.W.Adorno: les poèmes et la barbarie
 2. T.W. Adorno: la souffrance a droit à l'expression

Sitographie et bibliographie

1.1 Enseigner la Shoah d'après les programmes nationaux français: le contexte

- Les programmes nationaux de France sur l'enseignement de la Shoah:

«Au lycée, en filière générale, la Shoah est enseignée en classe de 1^{re} L ou S dans le cadre de la troisième partie des programmes portant en grande partie sur les totalitarismes de guerre ».

« Dans le cadre du chapitre portant sur la Seconde Guerre mondiale, il est demandé aux professeurs en 1^{re} L et ES, dans le cadre du cours sur **la politique nazie d'extermination**, de centrer l'étude sur **l'univers concentrationnaire** et **l'extermination systématique des Juifs et des Tziganes**.

1.2 Enseigner la Shoah d'après les programmes nationaux français: le texte

- « En 1^{re} S, les professeurs doivent étudier la politique nazie d'extermination, qui s'étend à l'Europe occupée et la marque profondément . Chaque classe étudie également **les caractères spécifiques du totalitarisme nazi, mais aussi le rôle du régime de Vichy, les différentes formes de collaboration** ».
- « En classe de 1^{re} STI, STL et SMS, la question de la Shoah **fait partie intégrante d'un chapitre sur la Seconde Guerre mondiale** mais est traitée au choix parmi trois autres questions dont une portant sur les totalitarismes ».
- « En classe de Terminale L et ES, les professeurs présentent l'émergence de **différentes mémoires** de la période de la guerre au sein de la société française ».

2.1 Étude de cas: la Rafle du Vél' d'Hiv en accord avec les programmes nationaux français

La rafle du Vél' d'Hiv s'introduit parfaitement au sein des programmes nationaux français car elle nous donne la possibilité d'étudier:

- **la politique nazie d'extermination**
- **le rôle du régime de Vichy**
- **les différentes formes de collaboration**
- **les différentes typologies de mémoires**

Enfin, elle a des caractères spécifiques qui nous permettent de la considérer un vrai tournant dans l'histoire de la Shoah

2.2 La Rafle du Vélodrome d'Hiver: un tournant dans l'histoire de la Shoah

La rafle du Vel' d'Hiv' représente **un tournant dans l'histoire de la Shoah en France:**

- Tout d'abord, c'est la première fois que des **enfants** deviennent victimes de la Shoah
- Ensuite, la rafle **accentue le collaborationnisme** entre les nazis allemands et le gouvernement de Vichy pour ce qui est de la «*question juive*»
- Enfin, elle engendre **un début de fracture dans l'opinion française**, jusqu'à attentiste. Jour après jour, un premier groupe de citoyens mène une lutte implacable dans la Résistance jusqu'à la Libération; en revanche, un autre groupe bascule dans l'antisémitisme et le collaborationnisme.

2.3 La Rafle du Vél' d'Hiv.: les repères chronologiques, juin- août 1942

▪ Repères chronologiques

8 juin 1942 : obligation pour les Juifs de porter une étoile jaune

11 juin 1942 : Theodor Dannecker, délégué d'Adolf Eichmann en France, est officiellement chargé de l'étape française de la « solution finale »

10 juillet 1942 : Eichmann est informé que la rafle sera conduite par la police française

16 et 17 juillet 1942 : arrestation de 13 152 juifs, dont environ 4 000 enfants

Les familles avec enfants sont dirigées vers le Vélodrome d'Hiver, rue Nélaton, dans le XV^e arrondissement de Paris. Parqués là durant cinq jours sans nourriture et avec un seul point d'eau, une centaine de prisonniers se suicident. Les fuyards sont abattus

19-22 juillet : transfert des prisonniers vers les camps de transit de Drancy, Beaune-la-Rolande et Pithiviers d'où ils partiront vers les camps d'extermination

5 août : déportation à Auschwitz des adultes et des enfants de plus de 12 ans

2.4 La Rafle du Vél' d'Hiv.: du passé au présent

- **1959**: destruction du Vélodrome d'Hiver, remplacé par un bâtiment du ministère de l'Intérieur.
- **16 juillet 1995**: le président Jacques Chirac a reconnu officiellement les responsabilités françaises face à la rafle du Vél' d'Hiv.

« Que ces heures noires souillent à jamais notre histoire, et sont une injure à notre passé et à nos traditions. Oui, la folie criminelle de l'occupant a été secondée par des Français, par l'Etat français ».

- **16 juillet 2017**: à l'occasion du 75^e anniversaire de la rafle du Vel' d'Hiv, Emmanuel Macron a prononcé un discours commémoratif le 16 juillet, devant certains rescapés et devant le Premier ministre israélien Benyamin Netanyahu, visiblement ému.

« La France, en reconnaissant ses fautes, a ouvert la voie à leur réparation. C'est sa grandeur. C'est le signe d'une nation vivante qui sait regarder son passé en face. C'est là le courage d'un peuple qui ose son examen de conscience et tend la main aux victimes et à leurs enfants. Tendre la main, retisser les liens, ce n'est pas s'humilier par je ne sais quelle repentance, c'est se grandir, c'est être fort. »

3.1 L'écriture après la Shoah: T.W.Adorno, poèmes et barbarie

La philosophie s'est interrogée sur la possibilité même de continuer à écrire après la Shoah:

« **Ecrire un poème après Auschwitz est barbare** », affirmait Theodor W. Adorno, qui a pris rang parmi les plus grands philosophes contemporains (1949, « *Critique de la culture et société* », repris ensuite dans le recueil *Prismes* 1955 ; Payot, 1986, pour la traduction française).

Mais, quel est le vrai sens de cette phrase? Adorno nous rappelle un autre impératif: il précise « au sens où Hegel explique, dans l'Esthétique, que, **aussi longtemps qu'il existe une conscience de la souffrance parmi les hommes, il doit aussi exister l'art comme forme objective de cette conscience** ». (*Theodor W. Adorno Métaphysique. Concept et problèmes Traduit de l'allemand et présenté par Christophe David, Payot, 2006*)

La Shoah concerne la souffrance, la mort de l'être humain et de sa dignité. Voilà pourquoi on a donc le devoir d'écrire sur la Shoah, après la Shoah.

3.2 L'écriture après la Shoah: T.W.Adorno, la souffrance a droit à l'expression

« Avec le massacre par l'administration de millions de personnes, **la mort est devenue quelque chose qu'on n'avait encore jamais eu à redouter sous cette forme.**

Il n'y a plus aucune possibilité qu'elle surgisse dans l'expérience vécue des individus comme quelque chose qui soit en quelque façon en harmonie avec le cours de leur vie.

L'individu se trouve dépossédé de la dernière chose qui lui restait et de la plus misérable. Le fait que dans les camps ce n'était plus l'individu qui mourait mais l'exemplaire, doit nécessairement affecter aussi la façon de mourir de ceux qui échappèrent à la mesure. »
(*Dialectique négative*, p. 438)

« **La sempiternelle souffrance a autant droit à l'expression que le torturé celui de hurler ; c'est pourquoi il pourrait bien avoir été faux d'affirmer qu'après Auschwitz il n'est plus possible d'écrire des poèmes.** Par contre la question moins culturelle n'est pas fautive qui demande si après Auschwitz on peut encore vivre, s'il en a tout à fait le droit celui qui par hasard y échappa et qui normalement aurait dû être assassiné. » (DN, p. 439)

Sitographie et bibliographie

- <http://www.elysee.fr/declarations/article/discours-du-president-de-la-republique/>
- <http://www.fondationshoah.org/la-fondation>
- <http://www.tache-aveugle.net/spip.php?article118>
- <http://information.tv5monde.com/info/vel-d-hiv-le-temoignage-d-une-enfant-rescapee-3612>
- <http://information.tv5monde.com/info/rafle-du-vel-d-hiv-la-france-coopere-mais-le-crime-est-nazi-3615>
- <http://www.crif.org/fr/actualites/veldhiv-2-minutes-pour-raconter-le-16-juillet-1942>
- <http://www2.ac-lyon.fr/enseigne/lettres-histoire/spip.php?article70>
- Annette_Wieviorka, *Auschwitz expliqué à ma fille*, Éditions du Seuil, Paris 1999